

Charte des relais de bienveilleurs

V0.1

13 février 2024

Constitution d'un relais

Le relais est établi en lien avec le comité de support et de coordination

Il comprend entre 3 et 8 équipiers une fois mis en place (peut commencer par 1 ou 2 personnes)

L'un d'entre eux joue le rôle d'animateur.

Les relais sont envoyés en mission par le curé (pour une durée définie, par exemple l'année en cours)

Missions

Animer, supporter et encourager la mission de bienveilleur des paroissiens de leur quartier. Il pourra très bien inviter des bienveilleurs à participer à l'une ou l'autre de ses réunions.

Aider les bienveilleurs dans le cheminement des personnes du quartier vers le Christ

Assurer le lien avec l'équipe de support et de coordination

Fonctionnement

Au quotidien à travers un groupe whatsapp géré par l'animateur

Par des rencontres régulières (au moins une fois par mois), qui pourront s'organiser autour des points suivants :

- Prier ensemble l'Esprit Saint pour la mission des bienveilleurs du quartier
- Faire un point sur le développement des contacts dans le quartier : succès, points de difficulté, retours d'expérience, questions remontant des bienveilleurs ;
- Discuter et proposer les actions principales des jours et semaines à venir
- Partager un temps convivial

Ces rencontres devront respecter le temps des membres du relais et se limiter à 1H30 sauf cas particulier

Esprit, déontologie et règles à respecter

- La disposition fondamentale des équipiers est l'attention portée à l'autre (« la charité ») dans la liberté de chacun qu'elle implique dans tous les cas ;
- La raison d'être de la paroisse est l'évangélisation ; c'est donc aussi la raison d'être des bienveilleurs ;
- En conséquence, les bienveilleurs et les relais doivent toujours garder en vue le chemin des personnes vers le Christ ; l'exercice de la charité, de l'attention à l'autre est un moyen de faire que le Royaume s'approche des personnes ;
- Le relais n'est pas une « structure hiérarchique », mais un lieu de rencontre pour s'aider et aider les bienveilleurs à mieux remplir leur mission ;
- Les actions et décisions devront toujours être placées dans l'éclairage de l'Esprit Saint ;
- Se rappeler que « le temps est supérieur à l'espace » : le chemin des personnes se déroule dans le temps, chacun à son rythme, à l'écoute de l'Esprit Saint
- Accueillir les échecs comme des occasions d'apprendre et d'aller de l'avant (Jean 4-37) (Matthieu 10-14)

- Respecter avec discernement la confidentialité de ce qui est échangé :
 - Entre les bienveilleurs et les personnes du quartier ;
 - À l'intérieur du relais.
- Pour toutes les questions touchant à l'intimité des personnes, ne jamais en parler nommément ou de façon à ce qu'elles puissent être identifiées par notre interlocuteur. Changer le prénom, ne pas les situer géographiquement, par leur métier ou autre signe clair... sont des moyens pour pouvoir discuter certaines situations de manière à recevoir un éclairage ou des idées sans enfreindre la règle absolue de confidentialité.